

Information municipale

ON A DE LA CHANCE... !

A Moissieu, on a la chance d'avoir :

- Depuis près de trois ans le bar « Le Balcon des Alpes », ouvert tous les jours (sauf le dimanche après-midi et lundi) à partir de 8 heures jusqu'à 13 heures, et de 16/17 heures à 20 heures environ. Toutes et tous apprécient la gentillesse et l'accueil que Sandrine nous réserve. Vous pouvez vous installer sur la terrasse et profiter de la vue qui vous est offerte, et si la météo n'est pas trop clémente, un repli est toujours possible à l'intérieur de la salle du bar décoré avec goût. De plus, une salle de jeux avec billard et babyfoot est à disposition dans un local réservé spécifiquement à cette utilisation.

- Depuis plus d'une année le marché des producteurs locaux et régionaux. Ils nous proposent des produits frais et de saison de qualité. Certaines semaines, jusqu'à 12 marchands sont présents sur la place chaque jeudi à partir de 16h30. Ce marché convivial est aussi devenu un lieu de rencontre apprécié par tous. Cette offre commerciale est réservée aux produits de saison, et il y a des périodes où l'offre des fruits et légumes notamment est plus restreinte, De plus, cette année, les gelées du printemps ont réduit à néant la production de pêches et abricots, que chacun avait pu apprécier l'an passé, mais nous avons largement profité des fraises au début du printemps, tout comme les asperges, pommes de terre nouvelles, cerises et premières tomates avant que les jardins ne prennent le relais ! Enfin, les produits de charcuterie, de boulangerie, les fromages de chèvres et de brebis et des confitures et sirops sont proposés chaque semaine, et plus occasionnellement des pâtisseries, du miel et des préparations d'olives.

- Depuis début juillet, le restaurant Pix'L à notre disposition. Chrystel et Laurent ont remplacé le mobilier, repensé la décoration de la salle du restaurant et aménagé une belle terrasse ombragée à l'abri des regards. Une carte et les menus proposés sont élaborés avec des produits locaux et de saison. Le succès des premières semaines est au rendez-vous, et nous ne doutons pas que la renommée qualitative de cette nouvelle table sera associée

à la qualité de vie de notre village. Le restaurant Pix'L propose également ses services pour d'organisation de repas de famille ou d'associations, soirées à thème et repas d'affaires.

On a la chance de disposer d'une telle offre de services à Moissieu quand on sait la difficulté qu'ont certaines communes voisines pour maintenir un seul commerce dans leur village.

ON A DE LA CHANCE...! Mais le maintien de toutes ces activités est conditionné par l'engagement de chacun à « jouer le jeu » auprès de tous ces commerçants qui par leurs offres commerciales au marché, au bar ou au restaurant, contribuent largement à l'animation du village. Nous devons soutenir par notre présence et nos achats le maintien d'une telle offre, que beaucoup nous envie autour de nous, afin qu'elle soit pérenne.

Nota : 35 personnes ont répondu à notre enquête sur le marché du jeudi : à une ou deux exceptions, toutes ont indiqué venir 1 fois par semaine ou par quinzaine, certaines ont regretté l'absence d'un fournisseur de volailles ou de viande de bœuf, et une offre limitée en fruits. Rappelons cependant que les vendeurs de fruits et légumes sur le marché sont des producteurs locaux, ils ne proposent que des produits de saison qu'ils récoltent sur leurs exploitations. Il en est de même pour les fromages dont la production s'arrête un à deux mois dans l'année, comme c'est le cas actuellement pour les fromages et yaourts au lait de brebis. Enfin, nous espérons bien que la renommée du marché de Moissieu permettra d'élargir la diversité de l'offre proposée.

1/ Rentrée des classes.

La rentrée des classes a eu lieu jeudi 2 septembre. Cette année, 70 enfants ont été accueillis et répartis dans 3 classes. Madame Bretin, en charge des 3 niveaux de maternelle, assure la direction de l'école durant toute cette prochaine année scolaire, Madame Da Silva a comme chaque année les 3 niveaux de CE2, CM1 et CM2, et saluons l'arrivée de Madame Lesage qui remplace Madame Jacquemet (congé maternité) pour les élèves de CP / CE1.

La garderie est maintenue aux horaires habituels (à partir de 7 h 20 le matin et jusqu'à 18 h 30 le soir, et sous la responsabilité de mesdames Bouvet (matin) et Abattu (soir), et le service de cantine scolaire est assuré par mesdames Bouvet et Collion (atsem).

Protocole sanitaire : Le port du masque est obligatoire pendant les cours pour tous les élèves à partir du CP, et dans un rayon de 50 m aux abords de l'école pour les adultes durant les périodes d'entrée et sortie.

2/ Accueil, horaires d'ouverture de la mairie.

Ayant eu l'opportunité d'avoir un poste à temps complet à la mairie de Primarette, notre agent d'accueil Catherine BELLIER nous a quitté le 31 août. Nous lui souhaitons une parfaite réussite dans ses nouvelles fonctions.

Elle a été remplacée par Sonia ATLAN qui aura le plaisir de vous accueillir à partir du 1er septembre à la mairie. Sonia ATLAN a déjà occupé cette même fonction dans différentes mairies voisines. Nous lui souhaitons la bienvenue dans nos murs.

Les horaires d'ouverture de la mairie ont été modifiés : à partir du 2 septembre, la mairie sera ouverte les lundis et mardis de 8 h 30 à 11 h 30 (*au lieu de 12 h*), et les jeudis et vendredis de 14 h 30 (*au lieu de 14 h*) à 17 h 30.

3/ Mise en place de la fibre.

Le branchement de la fibre est maintenant possible dans la plupart des habitations de Moissieu, et certain nombre d'entre vous a été sollicité par différents opérateurs pour sa mise en place effective. Pour information, le personnel de l'opérateur Orange sera présent pour vous proposer ses services lors du marché le 23 septembre, vous pourrez ainsi les rencontrer, vous renseigner et connaître leurs offres à cette occasion.

4/ Taravas : retrait des coupes affouagères.

Les coupes affouagères doivent être retirées avant le 15 septembre.

5/ Dépôt ordures ménagères. Nous avons été alertés à plusieurs reprises par Madame le Maire de la commune de Lapeyrouse-Mornay du dépôt par des habitants de notre commune de documents et cartons à proximité des îlots de propreté réservés exclusivement à ses administrés. Outre les sanctions pénales encourues par les personnes extérieures aux communes adhérentes au Sirtom dont dépend Lapeyrouse-Mornay, je rappelle que les déchets ménagers doivent être mis dans les conteneurs individuels (ramassages les vendredis matin une fois par quinzaine), les déchets recyclables (petits emballages, journaux et verres) doivent être déposés dans les conteneurs des « points

propres » situés au village et Montée du Chêne, et deux déchèteries de Montseveroux et Beaurepaire sont à votre disposition pour tous autres dépôts plus volumineux, comme notamment les cartons d'emballages.

6/ Bibliothèque : protocole sanitaire.

Pour accéder à la bibliothèque, Les adultes doivent être munis d'un passe sanitaire. Cette règle sera étendue à partir du 30 septembre aux 12-17 ans. Le port du masque est obligatoire pour tous, et la règle de 4 m² par personne présente (agents bénévoles + public) doit être respectée.

7/ Club de l'Amitié - 3^{ème} âge.

Avant le traditionnel repas annuel, les adhérents du club de l'Amitié ont rendez-vous le 16 septembre à 11 h 30 au restaurant Pix'L pour voter le budget 2020.

Reprise des activités du Club de l'amitié à partir de jeudi 23 septembre après-midi à la salle des fêtes. Les règles de distanciation, la détention du passe sanitaire et le port du masque devront être respectées.

8/ Ambroisie.

Rappel : il est impératif que tous les plants d'ambroisie qui peuvent se trouver aux abords des maisons (particulièrement celles en construction) et dans les champs, soient immédiatement détruits. Rappelons que les efforts de chacun contribuent à la réduction des nuisances de cette plante particulièrement allergisante.

9/ DERNIERE MINUTE : projet de territoire, Communauté de Communes « Entre Bièvre et Rhône ».

Afin d'affiner le projet de territoire en cours de réalisation La Communauté de Communes lance une enquête auprès des habitants de toutes les communes. Je vous prie de prendre le temps de répondre au questionnaire ci-joint, et de le remettre au secrétariat (ou dans la boîte aux lettres de la mairie) avant vendredi 17 septembre. MERCI.